

**Monsieur Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale  
et du contrôle budgétaire*

**Madame Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

*Signé*

**M. Pascal MAILHOS**

*Préfet du Rhône - Préfet de Région*

Préfecture du Rhône

18, rue de Bonnel

69 419 LYON CEDEX 3

Nos réf : FB/FL 161 - 04 - 2020

Aubenas, le 8 Avril 2020

Monsieur le Préfet,

Je me permets d'attirer votre attention sur les inquiétudes des élus locaux et porteurs de projets relatives à l'exécution des dispositifs de financements croisés (*Fonds de Concours, Fonds d'Intervention, FISAC, Contrats de Plan Etat-Région, Fonds Européens*).

Certains de ces dispositifs, où les financeurs sont multiples (*Union européenne, Etat, Collectivités territoriales*) vont prochainement arriver à échéance au moment où, du fait du confinement décidé par l'Etat, la très grande majorité des projets sont aujourd'hui à l'arrêt.

Les acteurs du terrain estiment qu'au regard des incertitudes pesant sur la durée de l'épidémie et les modalités du « déconfinement », il serait souhaitable afin de garantir le bon achèvement des projets de proroger les différents dispositifs d'une durée équivalente à celle de la crise sanitaire.

Cette prorogation permettrait à la fois de sécuriser les projets locaux, notamment les projets d'investissements et d'éviter aux entreprises prestataires, qui subissent de plein fouet les effets économiques de l'épidémie, une double peine.

Je tenais à relayer auprès des services de l'Etat, co-financeur de nombre de projets dans le territoire, cette requête légitime.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN

*Député de l'Ardèche*

*En vous remerciant  
pour votre écoute.*

